

Politique d'inclusion

Cette politique décrit notre engagement à fournir un environnement sûr, équitable, sans discrimination et inclusif où les collègues se sentent valorisés, respectés et font partie de notre équipe mondiale. Elle indique les normes que nous exigeons de tous ceux qui travaillent pour Aggreko, y compris les employés, les travailleurs, les sous-traitants, les bénévoles, les stagiaires et les apprentis. Elle s'applique sur le lieu de travail et dans les situations liées au travail en dehors du lieu de travail.

L'inclusion est la pratique consistant à créer une culture et un environnement de travail où tous les collaborateurs se sentent en mesure de participer, où leurs contributions sont appréciées et où ils peuvent être eux-mêmes et s'épanouir au travail.

Notre promesse :

Nous nous engageons à :

- Créer une culture inclusive qui favorise le bien-être et permet à chacun d'être lui-même, de se sentir appartenir à un groupe et d'atteindre son potentiel.
- Promouvoir un environnement de travail sûr basé sur la dignité, la confiance et le respect et exempt de comportement offensant/inapproprié. Nous ne tolérons pas la discrimination, la victimisation, le harcèlement moral ou sexuel. Nous ne prendrons aucune mesure de représailles à l'encontre de toute personne qui nous fait une plainte de bonne foi à ce sujet, ou qui, de bonne foi, soutient un collègue dans sa plainte ou participe de bonne foi à une enquête sur la plainte.
- Offrir l'égalité des chances à tous en veillant à ce que toutes nos politiques, conditions générales, pratiques et procédures d'emploi soient :
 - justes et équitables pour tous, et que le recrutement, la récompense, la fidélisation et la progression au sein d'Aggreko soient basés uniquement sur les connaissances, les compétences, les capacités et l'expérience de chaque individu, en utilisant des critères et des processus qui évitent la discrimination
 - accessibles à tous, en prévoyant des logements raisonnables, le cas échéant.
- Garantir le respect des lois sur l'égalité des chances dans tous les pays où nous opérons.
- Enquêter rapidement sur toute plainte ou allégation soulevée concernant une violation de la présente politique. À la suite d'une enquête, s'il est constaté que quelqu'un a commis, autorisé ou concédé un acte de discrimination, de harcèlement, harcèlement sexuel, représailles, victimisation ou harcèlement moral, directement ou indirectement, nous prendrons des mesures.

Nos attentes :

Nous attendons de tous ceux qui travaillent pour Aggreko qu'ils :

- Comprennent, promeuvent et appliquent cette politique.
- Comprennent vos droits et responsabilités. Si vous n'êtes pas sûr de ce que nous considérons comme acceptable et inacceptable, consultez votre responsable.
- Traitent les collègues et les tiers (y compris les clients, les fournisseurs, les sous-traitants, le personnel des agences, les consultants et les candidats) de manière équitable et avec dignité, confiance et respect. Assurez-vous que toutes les relations que vous entretenez sont exemptes de toute forme de discrimination, de harcèlement, de harcèlement sexuel, d'intimidation, de représailles ou de victimisation.
- Agissent en tant qu'alliés et remettent en question de façon constructive les comportements, commentaires et méthodes de travail inappropriés.
- Parlez à votre responsable, à un membre de la direction ou de l'équipe des ressources humaines si vous pensez avoir été victime de harcèlement, de discrimination ou de représailles, ou si vous avez été témoin de tels comportements à l'encontre d'un autre collègue ou d'un tiers. Si vous estimez que vos préoccupations n'ont pas été prises en compte ou si vous n'êtes pas en mesure de vous adresser à un membre de votre direction, vous devez les signaler conformément aux processus énoncés dans la politique de signalement d'Aggreko.



La politique ne fait pas partie de votre contrat de travail et nous nous réservons le droit de la modifier à tout moment.

Dans la plupart des pays où nous opérons, il existe une législation qui garantit que personne ne soit traité de façon injuste ou moins favorable en fonction de ses caractéristiques personnelles. Nous voulons nous assurer que nous respectons les lois des pays dans lesquels nous opérons tout en reconnaissant que traiter les gens équitablement est la bonne chose pour Aggreko et notre personnel et que c'est essentiel à la pérennité de notre succès commercial.